L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 18 SEPTEMBRE 1879.

La question des bureaux de santé.

La pensée principale qui a dicté le bill adopté par le Congrès à sa dernière session pour la création d'un Bureau de santé national, a été de faire étudier par une commission fédérale les questions se rattachant à la cause, à l'origine et au mode de propagation de la fièvre jaune, en vue d'éclairer le Congrès sur les mesures ultérieures à prendre. Nous ne connaissons entière que fort peu de chose sur la manière dont le bureau national a rempli cette partie de sa mission. En dehors de ces études, le Bureau s'est borné à faire des règlements pour servir de guide aux bureaux locaux, à signaler les cas de fièvre jaune et à distribuer des secours.

Malheureusement, les réglements du Bureau national n'étaient pas obligatoires pour les autorités locales, dont ils ne limitaient les pouvoirs ni en ce qui concernait l'établissement des quarantaines contre l'extérieur, ni en ce qui touchait aux quarantaines intérieures. La création de ce bureau n'a donc empêché ni les quarantaines géographiques et absolues des ports comme la Nouvelle-Orléans, Mobile et Galveston, entravant le commerce et la navigation avec l'étranger, ni les quarantaines des villes et villages de l'intérieur arrêtant arbitrairement et le plus souvent sans rime ni raison, les communications personnelles et le transport des marchandises.

La Nouvelle-Orléans a eu à souffrir d'une véritable pléthore d'autorités sanitaires, Bureau de santé d'Etat No 1, Bureau de santé national No 2 et société sanitaire auxiliaire du Bureau de santé No 3.

Tandis que le Bureau No 1 nous fermait la mer, l'excès de zèle des deux autres a contribué à nous fermer la terre. Un malade qui a trop de médecins s'en trouve quelquefois beaucoup plus mal que s'il n'en avait pas du tout. Eh bien! nous croyons fermement que si, cette année, la Nouvelle-Orléans, n'avait eu aucun des trois bureaux mentionnés plus haut, elle s'en serait trouvée beaucoup mieux.

Avec le climat exceptionnel que nous avons eu cette année, il n'y avait rien à craindre, et si nous n'avions eu ni quarantaine au bas du fleuve, ni discussions avec les bureaux de santé, ni désinfection de districts entiers donnant lieu à toute sorte de rumeurs alarmantes, ni tout le bruit qu'on a fait sous toutes les formes dans les meilleures intentions du monde, nous n'aurions pas eu à subir les inconvénients et les pertes occasionnés par les quarantaines intérieures.

Maintenant, il y aura un enseignement à tirer de l'expérience de 1878 et de 1879, qui condamne toutes les idées des bureaux de santé sur la contagion et la propagation de la maladie. Ce n'est certes pas avec leur théorie de l'importation de germes qu'ils pourront expliquer la fièvre jaune de Memphis, ni celle de Concordia. Pourquoi cette maladie a-t-elle éclaté dans ces deux endroits et pas ailleurs? Pourquoi les réfugiés de Memphis n'ont-ils propagé nulle part la maladie que nombre d'entre eux ont emportée? Personne ne peut le dire.

N'ais ces faits suffisent pour démontrer l'inutilité des quarantaines intérieures ou extérieures. La science n'a pas encore découvert le secret de la fièvre jaune et il est temps de renoncer à des précautions qui nuisent au commerce sans rien empêcher et qui ne reposent que sur une hypothèse dont la fausseté est amplement démontrée.

Accorder à chaque village le droit de proclamer la quarantaine est une absurdité. Mais comment empêcher cela? Est-ce par des lois d'Etat ou par des lois fédérales?

Beaucoup de personnes pensent que le seul moyen d'éviter les inconvénients des quarantaines locales, innombrables et arbitraires, c'est de remettre tous les pouvoirs sanitaires à un bureau national central. C'est, en effet, plus logique. Seulement, on risque de déplacer tout simplement le mal au lieu de le détruire. Peu importe aux petits poissons d'être mangés par un héron au lieu de l'être par un brochet; ce qu'ils voudraient c'est ne pas être mangés du tout.

Nous craignons fort qu'en centralisant le service sanitaire, on ne substitue une tyrannie fédérale à une tyrannie locale. Or nous avons l'espoir de nous débarrasser de celle-ci, tandis que l'autre une fois établie, nous n'en aurions pas raison de longtemps.

A ceux qui sont en faveur d'un bureau de santé national, nous signalerons l'article suivant du *Journal de Hâvre*, qui se fait l'écho des plaintes de cette ville contre l'arbitraire du service sanitaire central de Paris.

C'est un exemple instructif qui doit nous engager à chercher le remède à nos griefs dans une modification de la législation d'Etat et non dans l'action du Congrès. Voici ce que dit notre confrère havrais :

Nos lecteurs n'auront pas oublié, sans doute, avec quelle énergie nous avons combattu, il y a quelques années, les errements du service sanitaire et les instructions qu'il donnait, dont quelques-unes étaient vexatoires, d'autres puérils et faisant le ridicule, presque toutes, enfin, très funestes aux intérêts du commerce et de la navigation. Nous demandâmes alors une révision des règlements de cette police omnipotente et sans contrôle. Cette révision eut lieu, en partie : on donna aux comités locaux des pouvoirs plus grands—pas assez comme on le voit dans la circonstance;—mais il resta encore un nombre, un fatras d'articles inouï, d'où ce qui ressort avec le plus d'évidence, c'est l'arbitraire administratif.

Certes, on comprend très bien que le service médical chargé de veiller sur la santé publique, et qui a, dès lors, une responsabilité sérieuse, ait à cœur de nous éviter les conséquences d'une épidémie venue d'outre-mer. Mais il ne faudrait pas, pourtant, que, s'abritant sous cette responsabilité, on allât jusqu'à l'arbitraire, sans écouter rien, ni personne, comme dans l'espèce.

A quoi sert le Comité local, si son opinion, comme dans l'affaire de la *Catharies*, est tenue pour nulle et non avenue? On lui a demandé "s'il voulait prendre la responsabilité de sa décision"; mais, comme le fait remarquer l'auteur de la lettre que nous insérions, avant-hier, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? On demande au Comité son avis; il le donne; il nous semble qu'il ne doit y avoir, là, qu'une responsabilité morale, sous laquelle peut s'abriter parfaitement le chef de service. Il a donc fait une question puérile en demandant au Comité s'il voulait engageait sa responsabilité? Voulait-il dire qu'en cas de malheur ses membres seraient personnellement responsables vis-à-vis des victimes? C'est là ce qui est puéril, car ce chef de service en sait fort bien que, dans le cas où une erreur de ce genre est commise par un fonctionnaire, il n'encourt aucune responsabilité effective vis-à-vis des tiers, mais seulement une responsabilité morale vis-à-vis de l'Etat.

C'est précisément le cas du docteur chef du service sanitaire : en refusant de déférer à l'avis du Comité local, il a agi sous sa responsabilité personnelle et diriment. Qu'a-t-il encouru vis-à-vis de qui que ce soit la moindre responsabilité effective? non. Sa responsabilité est toute morale, et une mesure de ce genre tolérante peut rester,—justiement,—un armement, sans qu'il soit tenu à la moindre réparation du pseudonyme dont les victimes étaient des malades; ils ont [illegible] ses grands ancêtres.

faculté de molester, de gêner, de ruiner impunément les négociants.

Notre correspondant a bien fait de protester, et il n'a que trop raison, par malheur, quand il ajoute que "ceux ne servire de rien." La navigation française, déjà si éprouvée, doit subir, sans conteste, — puisqu'on n'écoute pas ceux qui en sont chargés : les comités locaux, — les décisions suprêmes du service de la santé. On a le droit de se plaindre... et c'est tout.

Il y a un point, cependant, sur lequel les réclamations peuvent porter avec plus de succès. Jusqu'ici, les navires contaminés étaient envoyés à Cherbourg; c'était déjà loin et bien onéreux; mais, enfin il n'y avait pas de station favorable plus proche, et l'on se résignait. Pourquoi avoir prescrit Brest? Pourquoi forcer les navires à rebrousser tout le long de la Manche, souvent d'une navigation mal commode, pour aller dans un port lointain, alors que l'on a un port favorable beaucoup plus près, et dans des conditions d'asepsie beaucoup plus favorables? L'omnipotente administration notifie ces arrêts et ne les justifie ni ne les motive. Elle se place plus haut que la justice qui, elle, du moins, fait précéder ses jugements par des considérants qui les expliquent. L'administration ne prend pas ce souci : *sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*. C'est le régime du bon plaisir sans phrases.

Eh bien! nous sommes de l'avis de notre correspondant : ces façons de comprendre les intérêts du commerce et de la navigation—qui déjà ne sont pas trop brillants, ce qu'on ignore peut-être dans les bureaux du ministère—ne sauraient être tolérées, et le devoir du commerce et des armateurs du Havre est de protester auprès des ministres du commerce et de la marine contre ces ruineuses mesures. La Chambre de commerce du Havre devra, naturellement, saisir officiellement le ministre de la question, et nous ne doutons pas qu'elle ne le fasse, si ce n'est déjà fait. Et, pour ce qui est des armateurs et des négociants, il faut qu'ils rédigent, tout de suite, une énergique pétition, au ministre d'abord, et ensuite à la Chambre, pour réclamer contre ces étranges façons de comprendre les intérêts d'un commerce qui a déjà tant de mal pour lutter avec la concurrence des nations étrangères.

AMÉDÉE MARTEAU.

UN PROCES CONTRE LE PICAYUNE—M. H. C. Dibble, l'ex-substitut de l'avocat-général de Kellogg, vient d'intenter contre les propriétaires du *Picayune*, devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, un procès en $25,000 de dommages intérêts, pour cause de diffamation. La diffamation résulterait, selon la pétition, de la publication dans le numéro du *Picayune*, du 14 septembre, d'un article dans lequel se trouve le passage suivant, cité par la pétition.

Avant la tombée de la nuit de ce glorieux 14 septembre tout ce qui restait du gouvernement de Kellogg avait disparu. Même autour de la Douane des fenêtres de laquelle beaucoup de coups de feu avaient été tirés (un spécialement par H. C. Dibble, alors assistant avocat-général de Kellogg, et actuellement l'un des rédacteurs du New Orleans *Times*, par lequel un rapporteur invalide et non armé avait été tué)—même là tout était tranquille."

La pétition de M. Dibble rappelle qu'il a déjà précédemment repoussé l'accusation d'avoir tué West et réitère que l'assertion ou accusation que le plaignant "ait tiré un coup de feu par lequel un rapporteur invalide et non armé aurait été tué, est absolument fausse. Mais nous ne remarquons nulle part dans cette pétition que M. Dibble nie l'assertion qu'il ait tiré d'une fenêtre de la Douane. Il se contente de dire qu'il a prouvé et qu'il prouvera qu'il n'a été pour rien dans la mort de West.

LE FONDS PEABODY—Nous avons reçu une notice donnant le résumé de l'emploi des sommes provenant du fonds Peabody pour l'instruction en Louisiane. Il en résulte que le total des sommes réparties entre les différentes paroisses avant 1879 par les soins de l'honorable R. M. Lusher, surintendant actuel de l'instruction publique, s'est élevé à $16,070.

L'honorable Lusher est candidat à la réélection et nous espérons qu'il sera renommé, car nous croyons que c'est une des fonctions qui a le plus besoin d'être occupée d'une façon permanente, quand le titulaire est capable. En tout cas l'emploi de surintendant de l'instruction ne doit être donné qu'à un homme expérimenté dans l'enseignement et neu à un simple politicien.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Le public a repris le chemin de l'Académie de Musique. On s'en est aperçu hier aux deux représentations de matinée et de soirée. Les ménestrels se sont surpassés et très probablement ils auront une brillante fin de semaine. Ils seront même vivement regrettés par ceux qui auront poussé l'insouciance au point de bouder le théâtre jusqu'à l'arrivée de la troupe anglaise de Grau. On a dit si souvent qu'il y avait de belles scènes lyriques dans "l'Patinitza," et de bons chanteurs et de gracieuses cantatrices dans la troupe, qu'on s'attend naïvement à un immense succès, ce qui fait tort aux représentations actuelles des Ménestrels, car évidemment le public se réserve pour l'opéra de "Patinitza." Nous n'avons pas besoin de dire que le public a tort et qu'il aurait dû entendre les ménestrels chanter pour pouvoir mieux apprécier les chanteurs de M. Grau.

COLLÈGE JEFFERSON.—Le Collège Jefferson, dirigé par les Rév. Pères Maristes, est situé dans la paroisse St-Jacques, à 40 pieds au-dessus de la Nlle-Orléans. On y arrive en 4 heures par le chemin de fer et en 6 heures par bateau à vapeur. L'enseignement est confié à des professeurs éminents qui se consacrent entièrement à leurs élèves. Il est sorti des hommes distingués du collège Jefferson, et il en sortira bien d'autres grâce à l'excellente éducation qu'on y reçoit et au dévouement des Rév. Pères.

CONGÉ.—En raison de la fête, notre magasin sera fermé aujourd'hui, 18 du courant, et sera ouvert de nouveau vendredi matin.

THEO. DANZIGER'S SONS.

LEÇONS DE MUSIQUE—On verra aux annonces que M. F. Charpeaux, un de nos bons maîtres de musique, a repris l'exercice de sa profession. Il enseigne le piano et le violon. M. Charpeaux comptait nombre de nombreux élèves et il n'aura pas de peine à reconquérir sa clientèle. Ses prix sont très modérés.

☞ Prêtez votre concours aux Vaudry Rifles en envoyant de l'argent de la Nouvelle-Orléans pour le secours des personnes atteintes de la fièvre jaune à Memphis.

Fébrifuge Indien du Dr Chp. Delery.—Ce fébrifuge qui compte déjà tant et de si beaux succès vient encore de produire une pure insperée dans le cas de M. Bernard Pricker qui s'est empressé de faire part à M. Edgard Delery, le propriétaire et le préparateur du susdit fébrifuge, de ses heureuses atteintes de fièvre intermittente en remittente rebelle. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la lettre de M. Pricker publiée plus loin.

Dépôt général chez MM. PAUL GELPI & BRO., No. 37, RUE DECATUR.

TROUBLES EN ITALIE.—L'*Estafette* a publié la dépêche suivante, qui lui a été adressée par son correspondant de Rome, à la date de lundi matin :

"La commémoration de la mort du général Barsanti, fusillé pour rébellion, a donné lieu à de graves désordres de la part du parti républicain à Milan, à Alexandrie, Fusignane, Rossi, Lugo, Ravenne, etc.

"A Alexandrie, on a tenté d'incendier la citadelle. A Canissane, près Trévise, deux cents cultivateurs ont voulu envahir le palais communal. A Léoni, près Capone, cinq cents campagnards ont assailli la force publique. A Castelpagnano, il a fallu envoyer plusieurs régiments pour rétablir et maintenir l'ordre.

"Dans toutes ces localités, il y a eu des conflits occasionnant des blessures nombreuses et quelques morts."

Jusqu'ici rien n'est venu confirmer ni [illegible] ses graves nouvelles.

L'ANNIVERSAIRE DE L'ABEILLE.—Nous avons à remercier le *Messager Franco-Américain* de sa notice bienveillante pour l'ABEILLE et notre confrère, Félix Ancelin, de la *Correspondance Américaine*, qui nous consacre l'article suivant :

Cinquante-deuxième anniversaire.—Lorsqu'un journal publié dans une langue étrangère arrive à une grande longévité dans le pays où il paraît, c'est un signe de la vitalité des aspirations spéciales qu'il représente. Et c'est à ce titre que nous croyons devoir rappeler que l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans a atteint, ce mois, sa cinquante-deuxième année. Il y a peu de journaux dans ce pays, même des feuilles américaines, qui peuvent célébrer un anniversaire portant un millième aussi respectable comme nombre d'années.

Le cas est d'autant plus remarquable en ce qui concerne l'*Abeille;* car le fait seul de la continuation de cet organe, qui est quotidien et un des plus influents journaux de la Nouvelle-Orléans, démontre que les traditions françaises ne sont point oblitérées dans la Louisiane. Il démontre aussi que les Louisianais, tout en étant d'excellents patriotes américains, se réservent le droit inséparable de la Constitution des Etats-Unis, de conserver que chaque fragment de la nation contient en germe la vie de la nation tout entière, et qu'ils veulent l'unité de la ruche, et non l'unité des individualités brutalement encaissées par un pouvoir central. C'est là aussi une garantie pour la France que ses petits-fils louisianais ne perdront jamais, au Congrès ou ailleurs, une occasion de plaider sa cause, si jamais des événements imprévus amenaient la discorde entre les Etats-Unis et la France.

C'est parce que l'*Abeille* n'a jamais failli à cette tâche de prêcher la concorde entre les deux pays que sa rédaction actuelle doit être soutenue, comme ses devancières, par toute la population franco-louisianaise; et c'est pourquoi nous avons cru devoir, au point de vue cosmopolite et international de la civilisation du dix-neuvième siècle, lui souhaiter un autre demi-centenaire d'existence, pendant lequel l'*Abeille* saura remplir, comme auparavant, la noble mission qu'elle s'est donnée.

LOUISIANE.

Loreauville Fausse Pointe paroisse d'Ibérie, Louisiane.

Les citoyens de la Fausse Pointe s'étant assemblés dans le but de faire un appel aux âmes généreuses pour la reconstruction de leur église paroissiale de St-Joseph, ont formé un comité et ont, à l'unanimité nommé Président du dit comité :

B. D. Dauterive,
Vice Président, Duperron Bonin,
Secrétaire, J. A. Decuir,
Trésorier, Alphonse Flory.

Notre malheureuse contrée vient d'éprouver un désastre horrible. Un ouragan affreux, tel qu'on n'en avait vu de mémoire d'homme, a renversé tout sans épargner les temples et les églises du seigneur.

Le village de Loreauville, Fausse Pointe, a été particulièrement dévasté par le fléau et l'église de St-Joseph n'est plus qu'un monceau de décombre.

Quel est le devoir du Pasteur?

Le peuple ruiné, ses foyers détruits, peut-il demander du secours à ceux qui l'entourent, au milieu de leur désolation, pour l'aider à relever la maison de Dieu?

Certes leur obole sera bien vue du Très Haut, et s'il est en est parmi eux quelqu'un qui se sente encore le courage de se dévouer pour une si belle œuvre, le ministre de Dieu lui ouvrira les bras.

A qui surtout demander un appui et une animée dans une circonstance aussi critique? A ceux qui ont le moins souffert, à ceux que la main de Dieu n'a pas frappés. Qu'ils viennent sans-là, et ils recevront la récompense de leur générosité en ce monde où en l'autre.

Ainsi la paroisse de Fausse Pointe s'adresse aux fidèles de toutes les paroisses moins éprouvées pour les supplier de lui tendre la main et l'aider à reconstruire son église.

B. D. Dauterive, Président,
Duperron Bonin, Vice Président,
J. A. Decuir, Secrétaire,
A. A. Flory, Trésorier.
J. H. Loreau, Henri Gonsoulin,
Ch. Mestayer, J. D. Broussard,
J. Chourreau, A. F. Dugas,
Alex. Ribbeak, H. Broussard,
J-Bapt. Blanchard, V. Alfred Bonathé,
Alcide Dugas, Alfred Gonsoulin,
Henri Vaughn, Adrien Gonsoulin,
J. B. Aucoin, F. A. Chateaufort.

☞ Souvenez-vous de ce qu'ont fait les autres pour la Nouvelle-Orléans, et accourez Memphis affligé en achetant un billet du concert de lundi soir.

MORT DU TENOR ROGER—Une dépêche reçue à New York le 13, annonce la mort du célèbre ténor Roger, qui a succédé à Duprez, à l'Opéra, sans l'égaler peut-être, mais qui n'a pas eu lui-même d'égal comme chanteur dans les nombreux ténors qu'a consommés depuis la grande scène lyrique parisienne. Voici une biographie que nous reproduisons du *Courrier des Etats Unis*; mais qui ne rend qu'une imparfaite justice à ce grand artiste, devenu depuis un professeur éminent dans l'art du chant :

Roger (Gustave-Hippolite), chanteur français, né à la Chapelle-Saint-Denis, le 27 août 1815, et fils d'un notaire, était, par sa mère, petit-fils de Corse, l'acteur vaudevillisté, et l'un des premiers directeurs de l'Ambigu-Comique. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par son oncle, M. Jalouzet, qui voulait faire de lui un notaire et l'envoya, comme clerc, à Montargis. Mais son goût pour le théâtre l'emportant, il obtint d'entrer au Conservatoire en 1836. Il y remporta en 1837 les premiers prix de chant et de déclamation et débuta, l'année suivante, dans l'*Eclair*, à l'Opéra-Comique. Il posta dix ans à ce théâtre, y joua le *Pré-aux-Clercs* en 1840, la plupart des œuvres de M. Auber et Halévy; *Haydée*, *les Mousquetaires de la reine*, *la Part du diable*, *la Sirène*, *le Pré-aux-Clercs*, etc. En 1848, il quitta l'Opéra-Comique, où il était difficile de le remplacer. Auteur d'un voyage en Angleterre avec Jenny Lind, il se risqua, en 1849, à débuter à l'Opéra dans le *Prophète*. Il joua successivement *l'Enfant prodigue*, *le Juif errant*, *la Fronde*, et reprit les anciennes pièces, *les Huguenots*, *le Roi d'Ys*, *Lucie*, *le Tribut de Zamora*. Mais ses succès furent plus contestés qu'à l'Opéra-Comique. L'Allemagne, qu'il visita sept fois, de 1850 à 1860, lui fit l'accueil le plus favorable. Il fut applaudi et fêté à Francfort. A Berlin, il fut rappelé trois fois avec Mlle Wagner dans *les Huguenots* et, à une représentation de *la Dame Blanche*, le roi et la reine de Prusse descendirent sur le théâtre pour le féliciter; à Munich, il surpassa dans *la Juive* le ténor Hartinger; enfin, à Hambourg, il chanta en allemand le premier acte de *Prophète* de façon à faire dire aux Allemands "Ces français sont capables de tout." Les sérénades et les triomphes le suivirent dans toutes les capitales. Revenu à l'Opéra en 1855, il avait repris ses meilleurs rôles, sans retrouver auprès du public et des journaux français une faveur aussi entière, lorsqu'un accident de chasse le priva du bras droit, en 1859. Pourvu d'un bras artificiel d'un remarquable mécanisme, M. Roger a reparu sur la scène, aux Italiens de Paris et à Londres, à l'Opéra-Comique, dans la *Dame Blanche*, et sur plusieurs théâtres de la province et de l'étranger.

☞ Souvenez-vous des personnes atteintes de la fièvre jaune à Memphis, et soyez présents à la salle Grunewald, lundi soir.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. Ou échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et élastiques.

—Le *Petit Lycanthe* annonce qu'une collonnade de non-bon serait logée dans l'affaire des concerts de la place Lafayette.

—Il y a longtemps qu'on n'a donné le relevé exact de la population parisienne.

Le chiffre que voici est le dernier qui ait été constaté, et n'était pas encore connu.

Population normale, c'est-à-dire celle dont le chiffre sert de base à l'impôt	1,945,933
Population recensée collectivement	42,873
Total général	1,988,806

☞ Si vous désirez entendre d'excellente musique, allez à la salle Grunewald, lundi soir.

☞—L'influence du climat.—L'influence du climat sur une constitution sujette aux épreuves du changement dans les conditions atmosphériques, dans l'eau et dans les aliments, est souvent marquée et désastreuse. Les désordres des boyaux et du foie, se terminant souvent d'une manière fatale, attaquent les touristes sur terre et les voyageurs sur mer dans les latitudes auxquelles ils ne sont pas habitués, plus particulièrement dans les latitudes équatoriales et près de l'équateur. La meilleure protection méritée contre les irrégularités des boyaux, de l'estomac et du foie, consiste pour ceux qui ont à faire plus hardi en par entre chose, est la préparation des "Hostetter's Stomach Bitters," préparation en grande demande et en demande croissante dans les parties chaudes de cet hémisphère et aussi sous les tropiques. Les voyageurs, les émigrants et tous ceux qui sont exposés à faire séjour dans les districts marécageux en usent beaucoup comme sauvegarde.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégorge l'enfant des gencives, diminue des douleurs, régle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 26d cent. la bouteille.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera chanté à la Cathédrale St-Louis, SAMEDI, 20 septembre, à 7 1/2 heures, pour le repos de l'âme de JOSEPH GABRIEL GAGNANT.

De la part de sa mère et de ses tantes Mmes Bausset et Rousselot. 17sept—3t

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, jeudi 18 septembre, à 8 heures du matin, à l'église de St-Maurice, pour le repos de l'âme d'EUGÉNIE VEZIN, née Delosparre. Les parents, les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son mari Julien Vezin et de ses enfants. 17 sept—2t

Les Sancior Mangero Volunto Demokratiko et Conservatoro du 7e Ward auront leur meeting CE SOIR, jeudi 18, 1879, à 7 heures et demie, à la salle Jacob, au coin des rues François et Amour. Les personnes qui désirent se joindre à notre club sont instamment priées d'assister au meeting. Une invitation à haranguer le club a été faite à

L'HON. COL. A. ROMAN,
JUGE P. E. THÉARD,
A. F. LEWIS.
PAUL E. VOORHIES,
Président.
GEO. M. BARNETT, Secrétaire. 18sept—1t

Paroisse St-Charles, La., 12 sept. 1879.

M. Edgar Delery,
Rue St-Louis, Mme.

Cher Monsieur,

Depuis deux mois j'étais en proie à la fièvre intermittente sans répit, si ce n'est pendant une semaine. J'ai eu recours inutilement à presque tous les médicaments considérés comme spécifiques, lorsque votre "Fébrifuge Indien" m'est arrivé.

Je suis heureux de vous informer que trois doses ont suffi pour opérer la guérison. Je puis donc me permettre de le recommander à chacun et à tous comme un médicament d'une efficacité sûre.

Respectueusement,
1Sept—1tu BERNARD PRICKER

LEÇONS DE MUSIQUE, PIANO ET VIOLON.

M. F. CHARPEAUX, ancien chef d'orchestre du théâtre, a son ancienne clientèle et son habileté en musique, qu'il a reprise sa profession de maître de musique. Il sollicite de nouveau la confiance qui lui avait été accordée pendant quinze ans et il s'offre de la justifier par le zèle qu'il déployera au service des élèves qui lui seront confiés. Prix modéré.

Résidence, rue Félicité No 161, entre Camp et Magazine. 18sept—1m—Mar Jeu Dim

COLLÈGE JEFFERSON

Paroisse St Jacques, Éte.

Dirigé par les Pères de la Société de Marie.

RÉOUVERTURE, 7 OCTOBRE.

LE Collège est situé sur les rives du Mississippi, à 40 minutes milles au dessus de la N-Orléans. On y arrive de la ville en 4 heures par le chemin de fer et en 6 heures par les bateaux à vapeur, pour lesquels un wharf a été construit spécialement. Cours classique et commercial au grand complet. Pour les conditions, les catalogues, etc., s'adresser au président ou aux Pères Maristes, Eglise du St Nom de Marie, à Algiers, ou opère à M. C. E. Dubreuil, 42 rue Poydras ou P. O. Box 1498. 18 sept—1m

Demande de Portier.

ON demande un PORTIER parlant l'anglais et le français. S'adresser à l'Hôtel des Etrangers, No 129 de la rue Chartres; inutile de se présenter sans avoir de bonnes recommandations. 18sept—1t

A LOUER.

Le beau magasin situé No au 124 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, mesurant 20 pieds de face sur 60 pieds de profondeur, ayant latrines, citerne, etc.

S'adresser à CHARLES LEVY.
18 sep—4 f No 124 rue Royale.

New Orleans Clearing House.

16 septembre 1879.

Il y aura une assemblée des membres du Clearing House de la Nouvelle Orléans, LUNDI 22 septembre, à 7 heures du soir, pour agir définitivement sur le sujet des banques du Clearing House vendant du change par dépôts ou par fractions. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre de
I. N. MAYNARD,
17 sept—au 22. Directeur.

Changement de Domicile.

J'AI l'honneur d'annoncer que je viens de quitter le lieu trop éloigné que j'occupais, au coin des rues Morable et Annette, pour établir mes résidence et mon office au cœur du carré de la ville, rue Toulouse No 91, en face du théâtre de l'Opéra.

On trouvera chez moi les deux précieux remèdes que j'ai composés et que je prépare moi-même : le Hématine, déjà si avantageusement connu,—et l'Injection de Sinnat, vraie Jouvence pour les dames, tous deux suffisamment annoncés par l'ABEILLE.

17 sep—1mP1 Dr C. TESTUT.

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux ci-

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux qui en résultent tels que MEMPS, suite d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée, et tous les désordres d'une NATURE SECRÈTE, traités avec vigueur du succès et d'aucune dragée nuisible. Guérison parfaite et radicale fournie. Les REMÈDES MENTS guéris par un simple mécanisme, sans peine.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. La FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'SCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 8 rue Bud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

Levée de quarantaine.

LA quarantaine à Cuba a été levée le 12 septembre et le grand vapeur de la Mexican a repris le service de son chef Derbyshire pour la Nlle-Orléans et Chicago. Les chemins de Fer Illinois parlent de la Nlle-Orléans tous les deux, à 5 heures et quart, par cette ligne et vont jusqu'à Chicago sans changement et sans dépendre.

Succession du Dr Hy D'Aquin.

LES créanciers de la succession du feu le docteur Hy D'Aquin sont priés de présenter leurs réclamations à M. A. PITOT avocat, rue Royale, No 17, et les personnes qui doivent à la succession sont priées de payer entre les mains de M. ART. A. DUBUISSON.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1879.
JULES J. D'AQUIN,
14 sept—10t Administrateur.

Changement de local.

LA maison de commerce A. CARRÈRE & SONS a transféré son bureau du coin des rues Royale et Douane, au No 3 de la rue Carondelet.

7 sept—1m.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. — La société existant sous la raison de PEPIN & BROUSSARD, rue Royale, 124, a été dissoute par limitation de contrat. M. T. L. Broussard a vendu son intérêt à M. A. Pépin Jr., qui assume toutes les dettes de la société.

N. O., ce 11 sept. 1879. T. L. BROUSSARD.

La notice qui précède me fournit l'occasion de solliciter des anciens amis et de leur patronage libéral depuis dix ans, et solliciter la continuation de ce patronage en faveur de la nouvelle société A. PEPIN & BROUSSARD.

A. PEPIN, Jr.,
T. L. BROUSSARD.

Nouvelle-Orléans, 11 sept. 1879.
14 sept—1m

FORMATION DE SOCIÉTÉ.—Les soussignés font ce jour, formé une société dans le but de faire le commerce des liqueurs spiritueuses sous la raison sociale "A. PEPIN & BRO."

A. PEPIN, Jr.,
T. L. BROUSSARD.

Nouvelle-Orléans, 11 sept. 1879.
14 sept—1m

Nouvelle Maison D'HABILLEMENTS!

OUVERTURE DE LA MAISON

MARX FRÈRES, 73 Rue du Canal,

MARDI, 16 SEPTEMBRE 1879.

A l'occasion de notre ouverture nous vendrons 500 Costumes Complets en diagonal, pour hommes, à $4.95.

Marchés Extraordinaires!

Toujours à l'occasion de l'ouverture.

425 costumes complets, genre scotch, pour hommes, à $4.95.

Costumes pour Jeunes Gens!

375 costumes complets en diagonal, à $3.45.

DE PLUS

2,300 costumes complets des plus élégants et supérieurement faits, variant dans les prix de $3 à $5.95.

A 50 SOUS

Nous vendrons une facture de plus de 2,500 Chemises BOULEVARD avec 2 cols.

Chapeaux durs, pour hommes,

A 95 SOUS.

Chapeaux pour enfants,

A 45 SOUS,

800 Washington Jean Pants,

A $1,14 la paire.

Un assortiment des mieux choisis et des plus élégants.

Notre département d'habillements fait sera des mieux assorti. GRAND STOCK, d'articles de Bagage.

Costume fait sur commande à des prix nouveaux!

A l'occasion de notre ouverture nous invitons nos amis et le public, de la ville et de la campagne, à venir visiter notre nouvel établissement et nous ferons tous nos efforts pour les satisfaire.

Très respectueusement,
MARX FRÈRES
73 rue du Canal.

Mlle Orléans Lane, la maison Marx Frères sera ouverte le dimanche, jusqu'à deux heures de l'après-midi.

14 sept—3m

B. NAUTRÉ.

No 79 -- Rue Bienville -- No 79

SE charge de la location des propriétés et de la perception des loyers, moyennant une rémunération minime.

Les meilleures recommandations et sécurité données si elles sont exigées.

18sept—3f

Etablissement français à vapeur de Teinture et de Nettoyage.

TOUS les travaux sont faits à la vapeur et dans le plus bref délai possible. Teinture et nettoyage des soieries, velours et cachemires, etc., et nettoyage de rideaux de dentelle, véritable spécialité. Toutes les couleurs sont garanties.

Ne vous ne faites pas dépenser votre argent en faisant renouveler vos habits!

Teinture de vêtement d'homme.

Habits	$ 75 à $1.00
Pantalons	50 à 60
Gilets	30 à 40
Pardessus	1.00 à 1.25
Habillements complets	1.50 à 1.75

Nettoyage.

Habits	$ 50 à $ 75
Pantalons	40 à 60
Gilets	25 à 30
Pardessus	75 à 1.00
Habillements complets	1.25 à 1.50

Teinture de vêtements de femmes.

Vêtements complets	$1.00 à $1.50
Robes de laine	1.00 à 2.00
Robes ordinaires de popeline, satin, etc.	75 à 1.25
Cotonnes, Toutes couleurs	15 à 20
Rubans, par yards	5 à 10

Nettoyage.

Vêtements complets	50 à $1.00
Robes de jaune	50 à 1.50
Robes ordinaires Popeline, Cashemire et Alpaca	50 à 1.00
Gants de peau de Chevreau, la paire	5

Couvertures.

Simple, courte	$ 75
Double	1.00

Teinture et nettoyage d'étoffes en pièces de 2 à 10c. par yarde.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

J. S. HERBELIN,
196 rue du Canal, près la rue Bourgogne.
14 sept—6m.PP

A VENDRE.

UN MOULIN A GRU amélioré avec tous ses accessoires, ainsi d'une machine à vapeur de la force de vingt chevaux.

AUSSI—UN MOULIN A RIZ, nouveau modèle, pouvant donner de 25 à 30 barils par jour, le tout en parfait ordre.

Attenant au moulin se trouve une petite grocerie bien achalandée affaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux.

J. SEGASSIE,
290 Vieille-Levée.
14sept—1m

Leçons d'Espagnol.

MLLE RELLE DE MIRANDA, pouvant disposer de quelques heures, demande des leçons d'espagnol à domicile ou chez elle. No 516 rue Magazine. 5 sept—10t

LE soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il continuera les affaires de notariat et d'agence de son défunt père A. E. Bienvenu, au même Bureau No 31 rue Royale, et il sollicite respectueusement leur patronage.

W. A. BIENVENU, Notaire.
20 sept—1m

A LOUER.

Belle résidence, rue Bourbon No 187, entre Ste Anne et Dumaine, convenable pour un médecin ou une grande famille.

S'adresser rue St Claude No 136, entre Ste Anne et Dumaine. 14 sept—1m

P. REMY,

Marchand de Meubles

126 126
Rue St-Louis.

A TOUJOURS un magasin un grand assortiment de Meubles en noyer, bois de rose et acajou. Qu'il